



La France est sous l'emprise d'un nouveau virus et les professionnels de santé font partie des équipes de premières lignes pour y faire face. Parmi eux, les paramédicaux constituent une ressource puissante. Ils se mobilisent au quotidien, sans ménager leurs efforts. En cette période de pandémie, de crise sanitaire mondiale, ils font face, avec efficacité, détermination et courage. À cet égard, ils font l'objet de l'accompagnement et du soutien le plus total des directeurs des soins.



Les directeurs des soins, membres des équipes de direction, sont également des professionnels de santé, tous issus des filières paramédicales. Ce sont eux qui, formés au management, à la gestion et à la coordination d'équipes, pilotent les mises en œuvre des organisations décidées en cellules de crise auxquelles ils participent. En outre, comme ils maîtrisent les organisations de soins et la formation des étudiants en santé (pour l'ensemble des activités des structures sanitaires et médico-sociales), ils sont présents sans relâche auprès des professionnels afin de répondre au mieux aux besoins de soins.

**En établissements de santé, les directeurs des soins assurent un lien de coordination indispensable entre les activités de soins en coopération avec les équipes médicales et les services logistiques et administratifs.**

Les directeurs des soins sont au rendez-vous pour un collectif gagnant et solidaire en mettant en œuvre des organisations les plus rationnelles et les plus fiables possibles. Ceci afin de réduire les risques, d'éviter toute rupture de prise en charge et permettre que l'exercice quotidien des équipes soit le moins éprouvant possible.

En cette période de crise, les directeurs des soins sont engagés quotidiennement au sein d'un « triumvirat » (*directeur général - président de CME - directeur des soins*) en étant en lien avec les autorités partenaires et de tutelles (Préfecture, ARS...).

Leurs engagements au sein des cellules de crise leur permettent de traiter, jour après jour, l'ensemble des questions stratégiques de coordination et opérationnelles qui se pose. Les directeurs des soins contribuent à la mise en œuvre des décisions.

C'est ainsi qu'ils coordonnent l'encadrement paramédical, mission importante afin de s'assurer, chaque jour, du déploiement des effectifs nécessaires et de l'approvisionnement en matériel.

Avec la communauté médico-soignante, ils contribuent à l'ajustement des besoins en hospitalisation et organisent la reconversion des services, afin de mettre à niveau l'établissement, notamment, en lits de réanimation.

Il est de la responsabilité du directeur des soins d'apporter un soutien permanent aux équipes, voire un soutien personnalisé, si besoin, auprès d'agents en difficultés psychologiques et / ou physiques. C'est au travers de rencontres régulières avec les équipes qu'il mesure les besoins de soutien et d'accompagnement de chacun. Ses interventions en lien avec le service de santé au travail et la direction des ressources humaines sont primordiales, afin que chaque professionnel puisse exercer ses missions avec une sécurité maximum.

Il est bien évident qu'il exerce en interaction forte avec les autres directions fonctionnelles de l'établissement, dont les directions des instituts de formation notamment, sur la stratégie d'affectation des étudiants en soins infirmiers et des élèves aides-soignants en renfort sur le groupement hospitalier de territoire.

Les directeurs des soins des écoles et instituts de formation, aidés par les cadres formateurs et les équipes administratives, gèrent les cohortes d'étudiants volontaires pour participer à la mobilisation sanitaire en inscrivant cette aide dans la durée. De nombreux formateurs ont rejoint des services de soins pour participer aux prises en charge de patients tandis que d'autres travaillent sur la continuité pédagogique ou participent à des formations flash sur la réanimation.

Globalement, au niveau national, régional et local, les directeurs des soins peuvent s'appuyer sur leur réseau constitué (AFDS) pour un partage des pratiques et d'expériences, permettant de réajuster et d'optimiser les plans d'actions. Les points de vigilance sont identifiés, ce qui favorise, par anticipation, l'amélioration des organisations.

Les directeurs des soins, avec les directeurs d'établissements et la communauté médicale, agissent avec engagement pour assurer à la fois la sécurité de la population accueillie lors de la prise en charge, mais également des soignants, tant sur le plan physique que psychologique.

**Les professionnels de santé qui sont directement au chevet des patients, ceux qui assurent l'encadrement des services ainsi que tous ceux qui assurent le fonctionnement des services supports méritent le regard reconnaissant et valorisant que leur portent les directeurs des soins. Tous sont présents pour relever le défi que nous devons à la population.**

**Merci à eux. La collectivité leur rend une reconnaissance à la hauteur de leur engagement et de leur investissement permanents. Qu'elle puisse en tirer les enseignements nécessaires afin d'améliorer le système de santé et accompagner les professionnels de santé dans leur exercice de chaque jour.**

Contact presse [sophie.romain@cpn-laxou.com](mailto:sophie.romain@cpn-laxou.com)  
03.57.80.60.20

Le Président de l'AFDS,  
**Francis MANGEONJEAN**



ASSOCIATION FRANÇAISE DES DIRECTEURS DES SOINS  
[www.directeurdessoins-afds.com](http://www.directeurdessoins-afds.com) - [secretariat@directeurdessoins-afds.com](mailto:secretariat@directeurdessoins-afds.com)

